



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences dans les universités

Question au Gouvernement n° 804

Texte de la question

VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à Mme Elsa Faucillon, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Elsa Faucillon. Monsieur le Premier ministre, « Faire de l'université un lieu purement utilitariste et producteur d'immédiateté ne peut conduire qu'à des sociétés faibles, soumises et tendues » : c'est la crainte exprimée par un maître de conférences, qui illustre le sentiment de nombre d'étudiants et professeurs mobilisés depuis plusieurs semaines contre votre loi de sélection à l'université.

Hier, étudiants et personnel de l'université de Nanterre ont été les victimes ou les témoins sidérés de violences policières choquantes. Alors que se tenait une assemblée générale étudiante, les services de police, sur ordre de la présidence de l'université, sont venus déloger les étudiants à coups de matraque et de gaz lacrymogène. Vingt heures plus tard, Victor, Andréas et quatre autres sont toujours en garde à vue et leur avenir demeure incertain quant aux poursuites judiciaires. Ils doivent être libérés.

Cette utilisation de la force démesurée, lors d'une assemblée générale, est totalement inédite au sein d'une université, lieu de savoir et de démocratie. Ainsi, la présidence de l'université commémore mai 1968 d'une main et dégage la matraque de l'autre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI. – M. Christian Hutin applaudit également.*)

Mais ce n'est pas le premier événement de ce type. Il illustre tout un climat qui s'installe dans une suite d'événements : nous l'avons vu à Lille ; nous l'avons vu hier, lors de l'expulsion d'une brutalité inouïe à Notre-Dame-des-Landes ;...

Un député du groupe LR . C'est la loi !

Mme Elsa Faucillon. ...nous l'avons vu à Tolbiac et à Montpellier lors des attaques de groupuscules d'extrême-droite - qui, eux, madame la ministre de l'enseignement supérieur, n'ont souffert d'aucune poursuite judiciaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Quel modèle de société proposez-vous donc à notre jeunesse ? Des policiers dans les écoles ? Des CRS pour les partiels ? Des étudiants en garde à vue ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*) Une société se juge pourtant à la fougue de sa jeunesse et ce mouvement étudiant s'inscrit, que vous le vouliez ou non, dans le mouvement social actuel qui voit cheminots, personnel de santé, retraités et fonctionnaires remettre en question votre modèle de société.

Comme le notait Jacques Higelin, on ne peut pas régler tous les problèmes à coups de CRS : comptez-vous

régler tous les vôtres ainsi, monsieur le Premier ministre ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI ainsi que sur quelques bancs du groupe NG.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Madame Faucillon, merci pour la modération avec laquelle vous avez décrit ce qui se passe au sein des universités (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM*) où il y a, et c'est normal, parfois des débats, des assemblées générales et de la contestation.

M. Christian Hutin. Et souvent des CRS !

Mme Frédérique Vidal, ministre. Et puis il arrive parfois ce qui s'est passé hier matin, lorsqu'un groupe d'une trentaine d'individus est arrivé pour fracturer les portes d'un bâtiment. Cela s'appelle une effraction, et c'est un délit. (*Mêmes mouvements.*) Le président de l'université a donc dû prendre une décision lourde et difficile : faire appel aux forces de l'ordre pour libérer ce bâtiment. Cette décision mérite d'être respectée, comprise et soutenue ; il s'en est d'ailleurs expliqué. L'intervention des forces de l'ordre était proportionnée à l'accomplissement de cette mission. Elle n'a jamais visé les assemblées générales qui se sont délocalisées dans le bâtiment en question.

M. Christian Hutin. Les étudiants vont se réfugier dans les églises !

Mme Frédérique Vidal, ministre. Je le dis très clairement : la confusion entre le débat légitime et la violence illégitime, que certains essaient d'entretenir, est insupportable.

Mme Lise Magnier. Oui !

Mme Frédérique Vidal, ministre. J'en appelle à la responsabilité de chacun lorsque nos forces de l'ordre interviennent, elles que nous sommes si prompts à saluer lorsqu'elles nous protègent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Permettez-moi enfin d'ajouter, madame la députée, que cultiver le débat, c'est aussi entendre toutes les voix : celles qui s'expriment en assemblée générale, celles qui s'expriment par vote électronique, celles qui s'expriment lorsque la majorité des organisations syndicales représentatives vote pour la loi, celles qui s'expriment au Parlement. Croire dans le débat, dans l'échange et dans la démocratie, c'est accepter d'entendre la voix du plus grand nombre, dont personne n'est propriétaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 804

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 avril 2018](#)